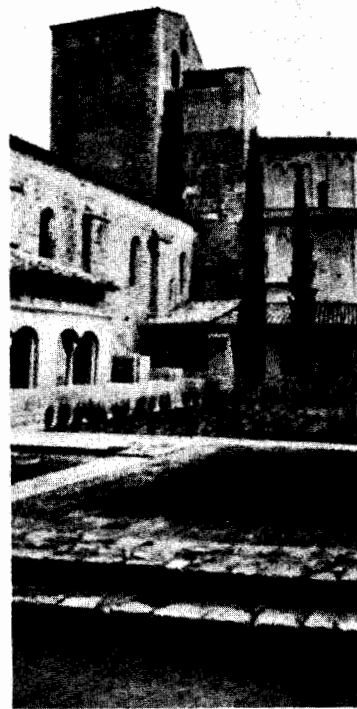


Saint-Guilhem-
le-Désert



Le cloître de l'abbaye de Gellone comportait deux niveaux élevés à un siècle d'intervalle (XII^e et XIII^e s.) dont il ne reste que deux galeries. Il fut dépecé et vendu aux enchères au siècle dernier; nombre de sculptures et le premier étage reconstitué font aujourd'hui l'orgueil du Cloisters Museum de New York.

Fédération Nationale des Foyers Ruraux de France

SAICADO

FOYERS RURAUX
congres
national
1978

MONTPELLIER
8.9.10 avril

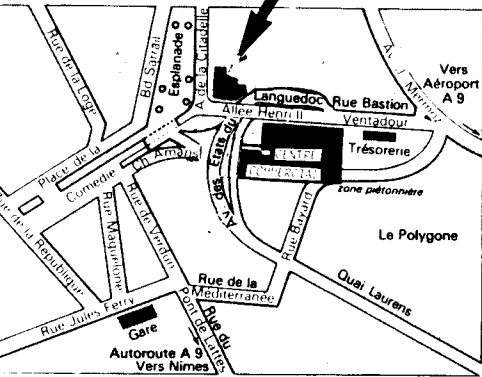
Vendredi 7 avril 1978

Samedi 8 avril

Dimanche 9 avril

Lundi 10 avril

CENTRE REGIONAL DE
DOCUMENTATION PEDAGOGIQUE



9 h à 11 h
Conseil d'Administration
(administrateurs)
et
Contrôle des mandats
(ensemble des congressistes)

11 h à 12 h
Ouverture du Congrès
Allocutions, Précisions
concernant le déroulement du
Congrès
Présentation des candidats au C.A.

12 h
Vin d'honneur à la mairie de
Montpellier

Repas collectif

14 h à 18 h

- Ouverture de la séance
- présentation des rapports : moral,
d'activités, financier.
- motions diverses
- débats, votes.
- élection des candidats au C.A.

18 h 30

Départ pour le Foyer Rural de Maurin

Repas libre

LUNCH

Soirée libre

Veillée culturelle

Pour les accompagnateurs (trices)
des congressistes, visite commentée
du vieux Montpellier samedi
après midi

Pour les accompagnateurs (trices)
des congressistes, visite des amé-
nagements du littoral languedocien
dimanche après midi

9 h à 10 h

Communication de
Marcel JOLLIVET
*«Le maintien des services en milieu
rural»*

10 h 30 à 12 h 30

Présentation des rapports d'expé-
riences d'animations en milieu rural

Repas collectif

14 h 30 à 16 h 30

Étude en carrefours des diverses
expériences d'animations.

16 h 45 à 18 h

Synthèse des travaux et conclusion
en réunion plénière.

Repas libre

Soirée libre

Départ de Montpellier
à 7 h 30
Journée de découverte de l'Hérault
Cave vinicole de St Félix de Lodez
Abbaye de St Guilhem le Désert
Ville de Pézenas

Repas rivage de l'Étang de Thau

Ville de Sète

19 h fin de l'excursion

P
R
O
G
R
A
M
M
E



congrès de
MONTPELLIER
8.9.10 avril 78



**FÉDÉRATION NATIONALE DES
FOYERS RURAUX DE FRANCE**
- 96, rue de Javel - 75015 PARIS -
Tel : 578.01.78

Le Président de la F.N.F.R.

à

Monsieur le Président du Foyer Rural

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur et le plaisir de vous inviter à assister au Congrès 1978 de la Fédération Nationale des Foyers Ruraux, qui se tiendra à :

MONTPELLIER (Hérault)

les 8 - 9 - 10 avril 1978

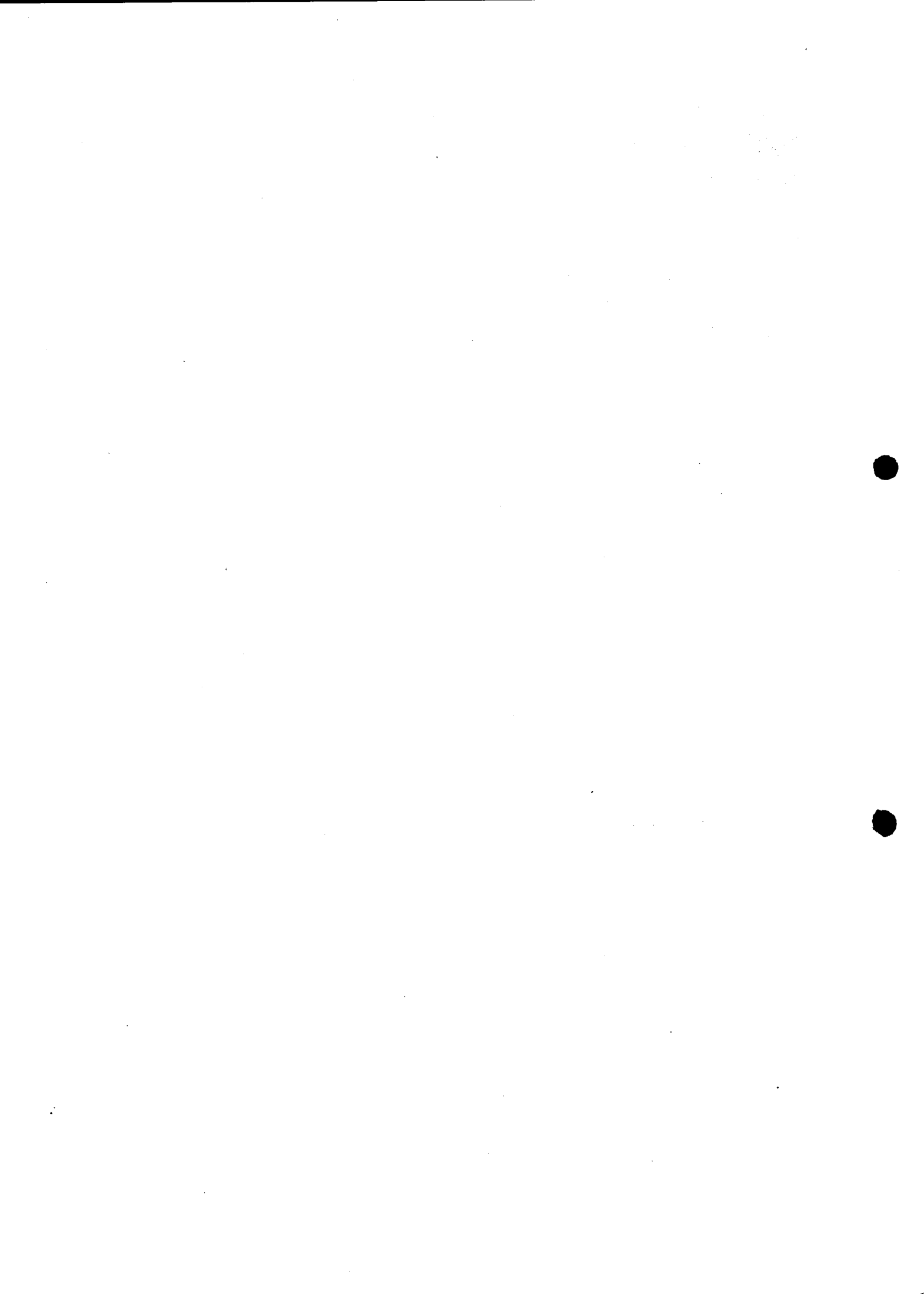
et au cours duquel se tiendra l'Assemblée Générale statutaire ordinaire
(compte rendu 1977)

Vous trouverez ci-joint les documents suivants :

- 1- Bulletin d'inscription et de réservation,
- 2- Programme des journées,
- 3- Liste des Administrateurs sortants,
- 4- Rapport moral,
- 5- Rapport d'activités des Commissions,
- 6- Documents budgétaires,
- 7- Votre carte de participant,
- 8- Affiche et auto-collants Congrès.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les plus cordialement dévoués.

Le Président de la F.N.F.R.
Joseph TRILLES



RAPPORT MORAL 1977

**«Pour une parité culturelle sociale
milieu urbain - milieu rural»**

La motion votée par l'Assemblée Générale 1977 au Congrès de Saint Amand Mont-rond définissait les directions de travail que le Conseil d'Administration et le Bureau National ont suivies au cours de cette année.

La FNFR a multiplié ses rapports et élargi son audience/

La Fédération Nationale a été présente :

- . auprès de la Ligue de l'Enseignement
- . auprès de la FFMJC (début 78)
- . au GREP
- . à COGEDEP
- . à l'assemblée constitutive de la SOGAMA
- . à l'association R.E.M.P.ART
- . à la réunion des animateurs du CNJA
- . aux rencontres du Centre Georges Pompidou pour étudier les possibilités d'échanges à double sens entre le Centre et le Milieu Rural,
- . à l'IFOCAP
- . à la CNAF
- . au Salon de l'Agriculture (exposé-débat sur le livre «Histoire de la France Rurale»).
- . etc

La FNFR est intervenue/

- . à Brie Comte Robert, lors du stage organisé par le Ministère de l'Agriculture, à l'intention des animateurs d'établissements d'enseignement agricole.
- . aux Journées d'Étude de la CNAR (Thème : les services rendus aux populations rurales par des prestataires privés).
- . aux Journées Européennes du Cadre de Vie.
- . à l'INPSA (Réflexion sur l'animation du milieu rural)
- . à l'Union Internationale des Agriculteurs Français pour le Renouveau.

Le Bulletin d'Information a largement traité de ces actions et un compte rendu particulier de l'intervention du Président auprès de l'UIAFR sera édité prochainement.

En effet le 14 décembre devant d'importantes et nombreuses personnalités du monde rural (profession agricole, ministères, etc . . .) Le Président a pu exposer à la fois nos buts et nos légitimes revendications.

- . à de nombreuses réunions de travail dans l'Oise (consacrées aux problèmes du Centre de Savignies)
- . au projet FIC de l'Oise dont nous savons que cette «expérience» est devenue un succès.
- . à un séminaire franco allemand avec la BDL, les CIVAM, le CNJA.

Jura - Haute Garonne - Oise - Pyrénées Orientales - Hérault - Savoie - Côte d'Or -
Martinique - Yvelines - Eure - Gard - Somme - Vaucluse - Haute Vienne.

La FNFR a eu une action vigoureuse auprès des pouvoirs publics/

- avec le Ministère de l'Agriculture.

De multiples démarches, conjuguées avec le soutien d'un certain nombre de parlementaires, que nous nous plaisons à remercier publiquement de leur action, ont permis d'aboutir à une augmentation de notre subvention de fonctionnement en 1977. Cette augmentation sera encore plus substantielle en 1978. Nous avons le plaisir de remercier les fonctionnaires des deux Directions de l'Enseignement et de l'Aménagement pour les moyens nouveaux mis à disposition des Foyers Ruraux :

- l'augmentation de la subvention nationale de fonctionnement déjà citée,
- la mise à disposition de la FNFR d'un nouveau professeur d'animation socio-culturelle : Monsieur Jean Pierre Rousseau, qui travaille dans la région Centre.
- une part financière très importante dans la réalisation de ce que le président a appelé le «remembrement» de nos locaux parisiens, avec l'installation d'une vitrine du monde rural. Cette opération sera achevée incessamment, et la FNFR pourra s'installer dans des locaux vastes et fonctionnels, appropriés à l'augmentation des activités.

N'oublions pas la commission Wallon.

En effet au lendemain de notre congrès de Saint Amand Montrond, Joseph Trilles, Jean Dumontet et Jean Jacques Poussin étaient reçus par Monsieur P. MEHAIGNERIE, Ministre de l'Agriculture. Au-delà du tour d'horizon sur la réalité des Foyers, leurs activités et les moyens à mettre en œuvre était proposée la création ou la «renaissance» d'une commission interministérielle.

A la demande de la FNFR, Monsieur le Ministre de l'Agriculture et la Direction Générale de l'Enseignement ont confié à Monsieur l'Inspecteur Général WALLON la mission de rassembler tous les partenaires ministériels concernés par l'animation et le développement du milieu rural.

Plusieurs réunions se sont tenues avec une large participation des Ministères intéressés et nous rendrons compte dans un proche avenir des conclusions de cette commission.

- avec le Ministère des Affaires Sociales.

où la FNFR a fait connaître ses actions dans le secteur social et exprimé ses besoins au plan des personnels et des formations, tenant compte du phénomène «rurbain».

L'année nouvelle nous dira quels moyens nouveaux auront pu être dégagés pour ces actions particulières.

- avec le FONJEP

où la FNFR a trouvé le meilleur accueil. Après une première dotation d'un poste budgétaire «FONJEP» espérons encore une fois que l'amorce est donnée à un mouvement qui permettrait à chaque département d'appuyer son action de «volontariat» par une permanence grâce au FONJEP pour au moins un poste par département.

- avec la DATAR

où la FNFR a accepté d'être le partenaire «porteur» du projet d'implantation d'un Bureau d'Accueil et d'Information à Sisteron dans les Alpes du Sud.

Cette opération qui s'inscrit dans le schéma d'aménagement et de développement des Alpes du Sud est une opération importante autant pour le milieu rural que pour la FNFR elle-même et nous vous informerons largement sur cette action qui se met en place actuellement.

Sur le plan administratif et juridique/

- Dans l'année 1977, la FNFR a accepté l'adhésion de 50 nouveaux Foyers Ruraux
- Nous avons expédié actuellement 70.435 cartes Adultes,
37.862 cartes Jeunes.
- Les Centres socio-culturels de Mittelwihr et d'Alénia ont fait respectivement:
 - 15 000 journées et 30 000 journées.
- Les travaux de l'annexe du Centre d'Alénia sont terminés, et ces nouveaux locaux seront occupés à plein en 1978.
- Une étude est en cours sur l'agrandissement du Centre de Mittelwihr.
- Le Congrès de Saint Amand Montrond en 1977 a adopté une modification des statuts de la FNFR destinée à accueillir au sein de la Fédération Nationale des associations d'animation en milieu rural, qui ne sont pas des foyers ruraux, mais dont l'intérêt a été reconnu par le Conseil d'Administration National.
En 1977, la FNFR a déjà accepté l'adhésion de 3 de ces associations.
- En 1977, nous avons mis en place une nouvelle organisation de notre système national de formation : les Unités Régionales de Formation, dont les Secrétaires Généraux F. Soucailles et A. Riols responsables des formations, vous rappelleront les principes et les modalités.
- La FNFR a fourni ses observations sur la rédaction d'une nouvelle circulaire du Ministère de l'Agriculture, concernant les Foyers Ruraux.
- La FNFR a demandé à la SAMDA de lui fournir des propositions en vue de l'extension des garanties offertes par l'assurance, par l'intermédiaires de la carte nationale d'adhérent.
- Cette année a vu la création d'une Université Rurale permanente Ain-Saône et Loire, amorce d'un mouvement que nous espérons fécond, dans le domaine de la conservation du patrimoine culturel des différents milieux ruraux.
- En revanche, malgré nos efforts, la tentative de rapprochement avec les Foyers Ruraux de l'Union de la Famille et des Jeunes n'a pas abouti, et nous le regrettons.

Nous concluons ce rapport moral, comme nous l'avons commencé, et comme la motion de Saint Amand Montrond nous y engageait, en revenant à l'idée de parité milieu rural - milieu urbain.

LA PARITÉ, pour nous, les ruraux, c'est le rappel de nos légitimes et anciennes revendications, à savoir :

- 1) La défense d'un statut de l'élu social
 - 2) La défense d'un statut de l'animateur professionnel
- } en accord avec les
grandes Fédérations
Nationales
- 3) Une subvention nationale de fonctionnement décente eu égard à nos actions, à notre force (120.000 adhérents individuels et près de 1.200 Foyers).
Une subvention nationale que nous estimons, ce jour, à l'équivalent de ce que perçoivent de l'État, par exemple la Maison de la Culture de Créteil ou encore l'Agora d'Évry, soit 3.500.000,00 F.
 - 4) La mise à disposition, par région, d'un animateur professionnel du Ministère de l'Agriculture, ou du Ministère de l'Éducation.
 - 5) Le déblocage d'un poste FONJEP par département
 - 6) L'augmentation du plafond subventionnable de construction d'un Foyer Rural de 350.000 à 500.000 F.
 - 7) Les crédits nécessaires à la construction d'au moins un Foyer Rural par an et par département.

Certes cela fait de l'argent, mais faisons un petit tableau comparatif :

D'un côté, la défense d'une vie sociale et culturelle de qualité en milieu rural,

De l'autre côté l'équivalent des subventions de fonctionnement accordées aux équipements culturels des 10 villes suivantes : (pour 1976)

- Amiens	1.760.000,00
- Bourges	1.812.600,00
- Chalons	2.024.600,00
- Nevers	1.245.500,00
- Grenoble	3.440.000,00
- Reims	2.220.000,00
- Rennes	2.443.000,00
- Le Havre	2.114.500,00
- Nanterre	1.898.100,00
- Créteil	3.200.000,00

Totalisant près de 20.000.000,00 F soit 2 Milliards de centimes à elles seules.

Le milieu rural (et les Foyers Ruraux ont la prétention de défendre cette cause) représente 8 à 10 fois plus que cette population des villes énumérées ici et quel sort lui fait-on ?

Il appartient aux nouveaux élus de la nation, au nouveau gouvernement, de faire, enfin, un choix politique, dans le meilleur sens du terme, et de « ramener la vie » en milieu rural, et d'assurer l'épanouissement des ruraux, car ceux-ci, pour reprendre un mot de notre Président « n'ont jamais fait vœu de pauvreté ».